



JUILLET 2023

LE JOURNAL DES ARTIGUES

EDITORIAL



“

Chères Artiguisaises, chers Artiguisais,
Chers amis,

Resté jusqu'ici confidentiel, le projet de création d'un nouveau quartier, au cœur même de notre bourg à l'angle des rues Jean Trocard et Albert Lacroix, est aujourd'hui devenu réalité, avec la finalisation de la première tranche des travaux (réseaux d'adduction d'eau potable, d'eau pluviale, d'assainissement et assises des futures rues), et le bornage des 29 premiers lots mis à la vente.

Bien plus qu'un simple projet de lotissement, il s'agit, à travers les aménagements en cours, de redynamiser un bourg vieux de 40 ans (date des derniers travaux d'aménagement), à travers toutes ses composantes (commerces/services, logements, aménagements urbains).

Vous me permettrez de profiter de l'occasion qui m'est donnée pour louer le rôle fondamental que jouent nos artisans/commerçants dans l'attractivité et le dynamisme de notre commune. Alors, lorsque Madame Sophie DUPONT, notre boulangère, nous a annoncé la fermeture de son établissement, nous avons été nombreux à nous en émouvoir ! Parce que le déplacement de la boulangerie est une pièce maîtresse du projet de nouveau quartier, le Conseil Municipal a dû se remobiliser, sans tarder, pour trouver un nouveau professionnel qui veuille bien s'inscrire dans le projet en cours de réalisation...

C'est aujourd'hui chose faite ! Je suis heureux de vous annoncer que notre boulangerie devrait rouvrir en septembre prochain, en attendant la construction du nouveau local au sein du nouveau quartier. C'est Monsieur Sylvain MARIE, le « boulanger favori » de Julie ANDRIEU (animatrice de l'émission gastronomique de France 3 Les carnets de Julie), installé depuis 2007 à Libourne, rue Pline-Parmentier, qui relève le défi d'ouvrir un nouvel établissement aux Artigues-de-Lussac.

En outre, en saluant la promotion sportive de notre club de football, qui jouera dès septembre prochain en élite départementale, je voudrais revenir sur un sujet que je sais clivant.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DOUBLET Jessy, le 17 janvier 2023
LUCCO Ilann, le 7 février 2023
CURELY Maxime, le 27 février 2023
STIEVENART Jeanne, le 1er mars 2023
DUBROUSSE Malya, le 3 mars 2023
DENECHAU Leny, le 5 avril 2023
RIBEIRO SEIXAS Sandro, le 12 avril 2023
OZKAN Kayden, le 28 avril 2023
DIJOUX Maëlys, le 10 mai 2023
KAMDOUM Joyce, le 6 juin 2023
LAHOUIDEG Nihal, le 21 juin 2023
CERISIER Julia, le 30 juin 2023

DECES

LAPORTE Guy le 29 septembre 2022
LAMOUREUX Gérard le 30 décembre 2022
BANCONS Huguette ép DEVAUD le 2 janvier 2023
LAVANDIER Paulette ép FABRIS le 3 février 2023
BEDRENNE Daniel le 27 avril 2023
SIMON Jocelyne le 3 mai 2023
MONNEREAU Danièle ép CHIRON le 22 juin 2023

MARIAGES

LOURDIN Armonie et BOURRICAUD Enzo 3 juin 2023
BOUIGUES Jennifer et RICHET Benjamin 10 juin 2023
BERTIN Olivia et JULIEN Michaël 24 juin 2023

SECTEUR PASTORAL DE ST ÉMILION

ÉGLISE DU SACRÉ COEUR
des Artigues de Lussac

Pour les cérémonies se reporter à l'affiche mise
à côté de la porte de l'église dans le cadre.

Abbé RALLION Antoine - 05 57 24 70 81
secretariat-paroisse-saint-emilion@orange.fr.



Paroisses de Saint-Emilion

Récemment certains se sont interrogés quant aux équipements et à leur gestion, et en premier lieu aux 3 terrains et à leur entretien. Sans revenir sur les financements des travaux (communaux pour le terrain principal et USA pour les 2 terrains à 8), la question de leur arrosage est aujourd'hui un sujet complexe. Pour ne pas remettre en cause les travaux réalisés, la commune s'est engagée dans la recherche d'une ressource de substitution à l'adduction d'eau potable. 2 puits ont été forés et seront très prochainement reliés à une bache de stockage, à partir de laquelle, un réseau d'arrosage automatique sera relié. Les travaux devraient être achevés d'ici aux prochaines chaleurs de l'été. Même si la finalisation des travaux a pris du retard, le temps orageux de ce début d'été a joué en notre faveur, limitant, ce faisant, le recours aux arrosages. Ces deux exemples montrent à quel point notre volonté commune de dynamisation de notre village se joue sur tous les fronts. Même si les enjeux sont parfois contradictoires, croyez bien que votre équipe municipale et moi-même, mettons tout en œuvre, au quotidien, pour donner du sens à ce slogan qui nous réunit maintenant depuis 3 ans : « une vie commune ».

Les 14 membres du Conseil Municipal s'associent à moi pour vous souhaiter un bel été. N'oublions pas de porter une attention particulière envers nos aînés, pour qui les chaleurs estivales sont parfois vécues comme des épreuves.



Jean-Pierre QUET
Maire

CEREMONIE DU 8 MAI

Cette année encore nous étions nombreux à commémorer l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Un devoir de mémoire nécessaire et indispensable pour les générations futures pour ne jamais oublier et qui perdure grâce à l'implication des enseignantes et des familles des enfants de notre école.

Comme de coutume, un verre de l'amitié a été partagé à l'issue de la cérémonie.

Merci à toutes et tous pour votre participation,
Merci à la Banda Les Lézards toujours présente,
Merci à notre nouveau porte-drapeau Robert Sambarrey.



Moment de partage avec les élèves de l'école et leurs maîtresses.

CONSEILS MUNICIPAUX

Tous les comptes-rendus et les délibérations sont à retrouver sur notre site internet: mairie-lesartiguesdelussac.fr

Ils sont également consultables sur simple demande auprès du secrétariat de mairie.

LE LOTISSEMENT COMMUNAL " LES MAGNOLIAS "

Plan première partie:



LA COMMUNE S'AGRANDIT

Le renouveau du centre-bourg se dessine:

Pour assurer le dynamisme du centre-bourg de la commune, les élus des Artigues-de-Lussac travaillent depuis plusieurs années sur un projet d'urbanisation qualitatif d'un terrain stratégique situé à l'entrée Ouest du bourg, rue Jean Trocard.

Ancienne friche agricole, le terrain était cultivé autrefois en verger (pommier, poirier, pêcher).

Ce projet d'urbanisation s'étend sur un terrain d'1.5 Ha et se veut de qualité en créant un lotissement à l'esprit village en conservant l'identité de la commune.

Sous maîtrise d'ouvrage communale et la maîtrise d'œuvre d'un géomètre expert (Thalès de Coutras), le projet mêle : 1. redéploiement commercial (boucherie, boulangerie et salon de coiffure) ; 2. création de logements (viabilisation de 39 lots à bâtir) ; 3. et aménagements de nouveaux espaces publics (création de 3 nouvelles voies, d'une esplanade, d'un parking végétalisé de 26 places, de 2 cheminements doux, ainsi que d'un verger « école »), le tout le long de la principale artère du village.

Un projet de verger « pédagogique », prendra place sur 4.000 m² d'espaces verts publics situé en plein cœur du projet, et assurera la qualité globale du cadre de vie. Au-delà de l'attrait environnemental, la commune s'engage, à travers ce projet, en faveur d'une agriculture aux méthodes culturales raisonnées et biologiques (des formations ouvertes à tous présenteront les travaux du verger au fil des saisons), et d'actions d'éducation à l'environnement (notamment auprès des élèves de l'école toute proche).

Concomitamment, sur une parcelle de 6.000 m² du terrain aménagé, la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, propriétaire, relance l'élaboration d'un projet de création de résidence seniors.

Alors que les travaux de viabilisation sont presque achevés (fin programmée pour septembre 2023), les prix des 29 premiers lots mis à la vente ont été arrêtés, et débutent à 38000€. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Une phase de construction des commerces « de bouche » a également été évoquée, notamment à travers son volet financier. La Mairie a pu, pour l'occasion, s'appuyer sur l'ingénierie financière proposée par le PETR du Grand Libournais. Alors que le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine est désormais acquis, deux autres demandes vont être sollicitées, auprès de l'Etat et de l'Union Européenne. Si ces aides concernent la commune elle-même, des aides aux entreprises sont en préfiguration. Ainsi, les futurs commerçants pourront prétendre, dès 2024, à des aides individuelles, de la Région ou de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais.



DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

Dispositif "SAVOIR ROULER" à l'école:

Des intervenants de la Fédération Française de Cyclisme sont venus les 2 et 5 mai à l'école animer le dispositif "Savoir rouler". Ce dispositif consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée.

Il s'articule autour de trois blocs:

-Bloc 1 Savoir Pédaler: maîtriser les fondamentaux du vélo. (CP/CE1)

-Bloc 2: Savoir circuler: découvrir la mobilité en milieu sécurisé (dans l'école) (CE2-CM1)

-Bloc 3: Savoir rouler à vélo: circuler en situation réelle. (CM2)

Au début, nous avons fait un parcours de vélo dans les cours de récréation. Il y avait des dos d'ânes, des slaloms, des rampes. (Nina, Maëlia, Noa, Nina, Nino)

Il y avait une barre et on devait passer dessous. On devait prendre une balle et la reposer sur un plot en roulant. (Ambre, Nolan, Ziyad et Léna).

Nous avons continué avec des jeux dans le gymnase. On ne devait pas mettre les pieds à terre, si nous les mettions, nous étions éliminés ! (Camille, Nelson, Kyra, Clément)

Les CM2 sont partis en sortie en petits groupes faire le tour des lotissements avec la maîtresse et les accompagnateurs pour vérifier s'ils avaient bien compris le code de la route. (Livia, Léonor, Arthur, Enzo)

Pendant ce temps, les CM1 sont restés dans le gymnase. Il y avait un circuit avec des feux rouges et des passages piétons. (Baptiste, Léo, Taïla, Zineb)

Les CM2 ont eu leur diplôme de « savoir rouler » et les CM1 ont validé le bloc 2. (Rudy, Maëlys, Louise, Timéo)



"Le tennis s'invite à l'école" par les élèves de CE2-CM1:

"Au mois de juin, l'école Rosa Bonheur a participé à un projet sportif. Les élèves du CP au CM2 ont eu la chance d'avoir 2 cours d'initiation au tennis. Le projet a été proposé par le club TC Vignes affilié à la fédération française de tennis, avec un professeur très gentil qui était un ancien élève de l'école. Les élèves étaient très contents d'avoir eu la chance de faire du tennis, ils se sont bien amusés.
Merci !! "



Illustration de Kenzo



Les classes de maternelles en sortie:

Les classes de maternelle de l'école Rosa Bonheur sont allées en sortie scolaire à la maison de la forêt à Montieu la Garde. La classe de TPS/PS/MS a pu participer à la ballade contée et créer un bonhomme aux cheveux verts. La classe de MS/GS a pu modeler des hérissons, construire des cabanes à insectes à la menuiserie et faire le jeu de piste. Les enfants ont passé une excellente journée et sont revenus ravis. Les deux cabanes à insectes ont trouvé leur place dans le jardin partagé par les classes de MS/GS et CP/CE1.



NOTRE ÉCOLE

Voyage scolaire des élèves des classes élémentaires:

Fin avril, les enfants du CP au CM2 sont partis deux jours en voyage en Dordogne, autour du thème « Le Moyen-Âge et la forêt »

Cadouin, son abbaye et sa forêt:

La première journée s'est déroulée à Cadouin. Ils ont visité l'abbaye. Puis, après avoir observé celles de l'église, ils ont réalisé leur fresque.

Au cours d'une randonnée en forêt de Cadouin, ils ont découvert le milieu forestier, sa faune et sa flore, les ressources utilisées par l'Homme et les différentes activités traditionnelles : minerais de fer, charbonnières, extraction d'ocres.



Limeuil, son jardin panoramique:



La deuxième journée s'est déroulée à Limeuil. Ils ont découvert un jardin d'inspiration médiévale et la culture des plantes au Moyen-Âge. Ils ont préparé des teintures végétales ou des sachets de plantes parfumées.

Mais le moment préféré des enfants restera la soirée et la nuit passées avec leurs camarades... et sans leurs parents !



Projet "la forêt s'invite à l'école":

La journée internationale de la forêt est un projet d'éducation au développement durable. Tous les enfants de l'école y ont participé au travers d'un projet pédagogique intitulé « la forêt s'invite à l'école ».



Jardin potager
et composteur



Plantations



Chorale d'inauguration



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les horaires:

Rappel des horaires d'ouverture pendant la période scolaire:

Mardi 16 h - 17 h 30

Mercredi 10 h 30 - 12 h

Jeudi 16 h - 18 h

Samedi 10 h 15 - 12 h

Attention la bibliothèque a des horaires spécifiques pendant l'été:

- ouverture uniquement le samedi pendant tout le mois de juillet (sauf samedi 15 juillet)
- fermeture estivale au mois d'août
- réouverture au public samedi 2 septembre à 10 h 15.

Les animations:

Apéro littéraire

Dans le cadre du prix littéraire du Grand Saint-Emilionnais, organisé par le réseau des bibliothèques, la bibliothèque municipale a organisé, mardi 16 mai, un apéro littéraire afin d'échanger avec les lecteurs sur la sélection.

Un bon moment convivial !



Kamishibaï

Mercredi 14 juin, une animation pour les plus jeunes de nos lecteurs était proposée:

un Kamishibaï, petit théâtre de contes en images.

Une dizaine d'enfants ont pu profiter de ces trois histoires en image.

Remise du prix littéraire du Grand Saint-Emilionnais

Après avoir lu 11 romans, 124 lecteurs du réseau des bibliothèques ont désigné leurs lauréats dans les 3 catégories, en présence de l'auteur Bruno Combes, parrain de l'édition 2023, les résultats ont été révélés à l'Abbaye de Faize vendredi 23 juin.



Prochaines animations:

Préparation du prix littéraire avec un café littéraire samedi 23 septembre à 10 h 30.

Soirée apéro jeux vendredi 6 octobre de 18 h 30 à 20 h 30, n'hésitez pas à porter vos jeux de société!

La bibliothèque à votre écoute!

Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des lecteurs, l'équipe de la bibliothèque propose de répondre à un questionnaire rapide qui permettra d'ajuster les permanences, les animations proposées, ...

MERCI aux bénévoles de notre bibliothèque municipale



<https://bibliotheques.grand-st-emilionnais.org/>



Bibliothèque Municipale des Artigues de Lussac



L'ABBAYE DE FAIZE

L'abbaye de Faize reprend vie !...

...et devient la:



MAISON D'ECRIVAINS MAURICE DRUON ET JOSEPH KESSEL - ABBAYE DE FAIZE

La Maison Druon a connu les honneurs de l'édition en ce début d'année 2023.

"Les Partisans", une biographie croisée, signée Dominique Bona, retrace en un peu plus de 500 pages le parcours de ces deux figures charismatiques du XXe siècle. Entre l'oncle et le neveu, une relation indéfectible se nouera dans les prémices de la Seconde Guerre mondiale nourrie des valeurs de fidélité, de tendresse et d'un amour, inextinguible, de la littérature.

Le chant des partisans a fêté ses 80 ans!

Afin d'honorer la mémoire des auteurs du chant des partisans, la Maison Druon a accueilli une équipe de France 2 pour préparer la diffusion d'une rétrospective, dans le cadre de l'émission "Dimanche 13h00" de Laurent Delahousse en mai dernier. Emission visible en replay sur la plateforme de la chaîne.

Animations

- Prix littéraire du Grand Saint-Emilionnais:

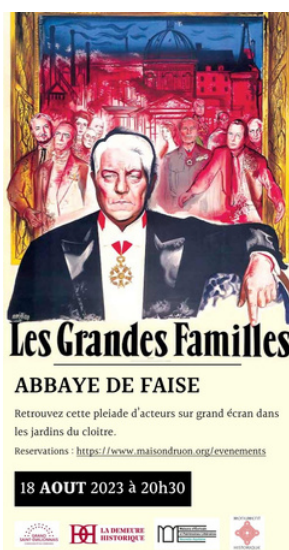
La remise des prix s'est tenue cette année dans le cloître de l'abbaye. La cérémonie s'est déroulée vendredi 23 juin.

- RUINES

Dans le cadre du festival Littérature en jardin, la Maison Druon a reçu Pascal Quignard (Goncourt 2002). L'œuvre poétique a été mise en musique par Aline Piboule samedi 24 juin dernier.

A venir: Cinéma Plein-air

Sur grand écran, la maison Druon présentera dans le jardin du cloître, deux adaptations cinématographiques des œuvres de Maurice Druon et Joseph Kessel. Les grandes familles De Denys de La Patellière & L'armée des ombres de Jean-Pierre Melville. Les 18 & 19 août à 20h00. Tout le programme sur www.maisondruon.org/evenements



CADRE DE VIE



CIVISME: REGLES DE BON VOISINAGE ET DU RESPECT DE NOTRE VILLAGE:

- **Aucun type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.** Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement. Entre 22 h et 7 h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe. Code pénal : R 623-2. Il est donc interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique. De même qu'il est interdit de laisser son chien divaguer dans le village.
- **Tout brûlage est strictement interdit :** les déchets concernés sont ceux produits par les ménages, issus des jardins. Ils ne doivent pas être brûlés mais valorisés par compostage. Vous pouvez récupérer un composteur au SMICVAL. Celui-ci propose également une aide financière pour l'achat d'une tondeuse, d'un broyeur, de poules, poulailler.... Renseignement sur: smicval.fr
- **Le stationnement d'un véhicule est considéré comme abusif dès lors qu'il excède les sept jours sur le même emplacement.** Selon l'article R 417-12 du code de la route, ce stationnement "ventouse" est passible d'une amende voir d'un enlèvement par la fourrière.
- Trop de nos routes ont été coupées à la circulation à cause d'arbres non taillés. **Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public** (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas la circulation. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
- **Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique.** Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets. **Nous constatons au quotidien qu'un grand nombre de poubelles se trouvent sur la voie publique en dehors des jours de collectes des déchets ménagers. Nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés.**

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE:

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur (permanence au siège de la CDC), les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.



Tous engagés pour une planète sans déchet !
#sauvezladate #savethedate
Journée mondiale du nettoyage de notre planète
Rendez-vous le 16 septembre 2023 !



Le World Cleanup Day a pour ambition folle de rassembler 5% de la population mondiale, donc au moins 3,5 millions de citoyens en France sur des milliers de sites de collecte. Y'a moyen ! D'autant plus que ce mouvement appartient à tous et toutes. Cette journée se veut festive, positive, pédagogique, une manière de voir les choses différemment pour changer les comportements.

Toutes les communes de la CDC se mobilisent et le nettoyage se fera sur la matinée du 16 septembre prochain.



Nous comptons sur la mobilisation de chacun ce jour-là!
Contact 06.23.37.76.33

CADRE DE VIE

COUPER L'EAU AU MOUSTIQUE TIGRE

JE FÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir... PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon renversé lui suffit ! Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !!

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner... coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).

Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu, bâches, ainsi que les piscines hors d'usage.

d'informations : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr www.signalement-moustique.fr

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- Il est rayé noir et blanc
- Il est très petit (5 mm)
- Sa piqûre est douloureuse
- Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres ! et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs

ARS Nouvelle-Aquitaine République Française

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...**

Ranger à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Vider au moins après chaque pluie

- Coupeilles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyer pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

ARS Nouvelle-Aquitaine République Française

PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

Agir ensemble!

LES MÉNAGES SE MOBILISENT!

- Se doucher le temps d'une chanson
- Ne pas laisser couler l'eau
- Mettre en place des dispositifs économes dans les maisons (lave-vaisselle, chasse d'eau double commande, récupérateur d'eau de pluie...)
- Limiter l'arrosage des pelouses et arroser "à la fraiche"
- Optimiser les systèmes d'irrigation (gouttes à gouttes, oyas)
- Réutiliser l'eau de pluie après l'avoir stocké
- Repérer les fuites au niveau de mon compteur

L'eau n'est pas une ressource infinie

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais

ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

Agir ensemble!

LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT!

- Réduire les prélèvements en eau potable
- Réutiliser l'eau de pluie après l'avoir stocké
- Privilégier l'eau de puit ou de forage privé
- Optimiser le système d'irrigation (Gouttes à gouttes)
- Arroser "à la fraiche"
- Mettre en place des dispositifs économes dans les bâtiments

L'eau n'est pas une ressource infinie

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais

LA FÊTE DE LA PENTECÔTE

Nos fêtes de la Pentecôte se développent

Ce fut à nouveau cette année un week-end bien rempli pour la Pentecôte et la fête a été belle malgré une météo plus que capricieuse.

En plus des forains, toujours fidèles et présents, le club de foot a organisé comme chaque année ses tournois pour les jeunes joueurs et son vide-greniers. Sans oublier, le tournoi de belote du Club de l'amitié, toujours un franc succès!!

Nouveau cette année: un marché gourmand s'est installé pendant deux soirées grâce à l'implication de la Banda Les Lézards qui a également tenu la buvette sur la fête pendant tout le week-end.



Marché gourmand & feu d'artifice



Tournoi de foot



Vide greniers



Concours de belote

PATRIMOINE

Association paroissiale:

L'association paroissiale œuvre pour la préservation et l'entretien de notre belle église. Cette année, la sonorisation va être intégralement revue et des lampes vont être renouvelées. Vous pouvez les aider en renouvelant votre adhésion (20€ / an) ou bien en faisant un don. Mme ROUSSILLE Nicole, Présidente, 05.57.24.38.78



NOUVEAU

Vovinam Viet Vo Dao: un art martial vietnamien

Le Vovinam Viet Vo Dao a été créé à Hanoi en 1938 par Nguyễn Lộc. Il est surtout connu pour ses ciseaux acrobatiques très spectaculaires, mais propose également du combat pieds/poings, de la self-défense et des armes traditionnelles (couteaux, sabre, hache, bâton). Le but de cet art martial est la formation de « l'homme vrai ». Sa devise est : « Être fort pour être utile ».

Le maître Patrick Eyma, 6e Dan, et enseignant au club de Guîtres depuis une vingtaine d'années, propose un cours tous les mardis à la salle polyvalente Pierre Lard



Tous les mardis de 19 h à 20 h 30 / Contacts: Hugues 06 50 61 78 72 - Marwan 06 18 43 73 77

LE REPAS DES AÎNES

Le dimanche 2 avril:

Après 3 années sans pouvoir nous rassembler, le rendez-vous avec nos aînés s'est déroulé dans la joie et le bonheur de se retrouver tous autour d'un bon repas le tout accompagné d'un orchestre pour se dérouiller un peu et passer un bon moment.



FAMILLE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES

Sophie Chauvet propose un accueil pour personnes âgées

Agréée par le conseil départemental de la Gironde, Sophie Chauvet propose, à domicile, un accueil pour personnes âgées. Elle offre un cadre familial favorisant l'accompagnement et la stimulation.

Les personnes profitent d'un cadre convivial et d'une cuisine familiale ainsi que d'une présence et une surveillance continues. De nombreuses animations leur sont proposées comme la médiation animale, des activités jeux, des rencontres...

Ce dispositif permet de diversifier l'offre faite aux séniors sur le territoire. Les séniors accueillis bénéficient d'aides de l'Etat pour financer leur hébergement.

Pour obtenir la liste des familles d'accueil en Gironde, contactez le Bureau de l'Accueil Familial : 05 56 99 33 33 poste 31.87 du lundi au jeudi de 9h à 17h15 et le vendredi de 9h à 16h30.



"on est très bien" de la part des résidentes

L'UNION SPORTIVE ARTIGUAISE

L'équipe fanion monte en Départementale 1



Le club de foot l'union sportive Artiguaise (USA) n'a cessé de progresser depuis 2011 et les "violets" vivent cette année une saison historique avec l'équipe fanion qui signe sa montée en Départementale 1. Le club a fêté ce résultat avec les licenciés, les dirigeants, les bénévoles et les supporters vendredi 5 mai à l'occasion du match de l'équipe contre Bazas et avec la participation de la Banda Les Lézards.

TENNIS CLUB DES VIGNES

Le club a fêté ses 50 ans!

Le club de tennis TC Vignes vient de fêter son 1/2 de siècle!

A l'occasion de cet anniversaire, le bureau et les licenciés ont organisé une fête le 27 mai dernier qui a réuni des centaines de participants ainsi que les élus du territoire, anciens élus et anciens présidents du club.

Pour rappel, le club compte 330 pratiquants réguliers, 30 équipes engagées dont 2 qui évoluent en Nationale.

Le club est à l'origine, en partenariat avec le collège, d'une section tennis créée l'an dernier. Il s'investit également auprès des plus jeunes en proposant des initiations au cœur des écoles du secteur.



Elus du territoire et présidents du club



La section tennis



Les participants à la fête

SERVICES A LA POPULATION

De nombreux services sont proposés à tous les habitants

INTRAMUROS:

L'application IntraMuros, c'est toute l'actualité de votre commune en direct sur votre smartphone: informations lors de coupure d'eau ou d'électricité, routes barrées, travaux, coordonnées utiles et toute l'actualité des environs, sorties, ateliers de la CDC....

Toutes les infos et les manifestations de votre commune et des communes autour de vous dans votre poche et en temps réel grâce à votre téléphone en téléchargeant gratuitement l'application (disponible sur Google Play et Apple Store).



Portage des repas:

La communauté de communes met à disposition des personnes dépendantes ou ayant des difficultés de mobilité passagères ou permanentes un service de livraison de repas à domicile.

Des repas complets, en liaison froide, vous sont ainsi livrés tous les jours par l'association AIPS (Association Intercommunale Prévention Solidarité).

Le prix du repas est actuellement de 7,35 € (déduction faite de la participation de la Communauté de communes).

Les repas sont commandés une semaine à l'avance et peuvent être pris pour la semaine entière ou pour quelques jours en fonction des besoins. Les menus sont établis pour 5 semaines, en suivant les saisons. Ils sont transmis soit en main propre, soit par mail.



Pour tout renseignement et pour vous inscrire, vous pouvez contacter votre mairie ou bien directement l'AIPS : 05 57 40 26 22.

Le transport à la demande:

Est accessible à toute personne habitant obligatoirement sur la Communauté de Communes remplissant les conditions suivantes :

- Personne à mobilité réduite
- Personne âgée de + de 75 ans
- Personne en perte d'autonomie
- Personne sans autonomie de déplacement
- Personne en invalidité temporaire
- Personne en situation de précarité
- Sans emploi ou en insertion professionnelle
- Moins de 18 ans

Renseignements : 05 57 55 21 60 et en mairie



Le bus France Services:

Chaque mois, les habitants pourront voir le bus se déplacer dans leur commune pour les accueillir, les informer et les guider dans leurs démarches administratives.

Bénédicte DEBOUDT

Responsable Action Sociale & Bus France Services

actionsociale@grand-st-emilionnais.org

05 57 55 21 60 – 06 73 83 12 56

Anaïs VILLEMIANE

Chargée de Développement de l'Action Sociale & Bus France Services

actionsociale2@grand-st-emilionnais.org

05 57 55 21 60 – 06 73 83 12 56





SERVICES

MAIRIE

Tél: 05.57.24.32.33 / lesartiguesdelussac@free.fr

Retrouvez toute l'actualité et les infos utiles sur nos sites:



Mairie des Artigues de Lussac



www.mairie-lesartiguesdelussac.fr

CABINET INFIRMIER

Soins à domicile 7 jours / 7

Valérie Godard 06.32.40.60.07

Isabelle Gendre-Horrot 06.33.73.58.46

ÉCOLE ROSA BONHEUR

390 rue Jean Trocard tel: 09.50.09.61.09

Directrice: Eva Chain, jour de direction le jeudi.

PORTAGE REPAS

La Communauté des Communes propose un service d'aide à la personne.

Renseignements: L'AIPS: 05.57.40.26.22 ou votre mairie.

BUS FRANCE SERVICES

Permanences aux Artigues le 2^e lundi de chaque mois.

Renseignements: 06 73 83 12 56

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Georges Briffaut fait une permanence sur rendez-vous au siège de la Communauté des Communes.

Inscriptions: georges.briffaut@conciliateurdejustice.fr et au 06 81 03 31 92

PERSONNES FRAGILES ET VULNERABLES

Les personnes fragiles ou isolées de plus de 65 ans ou bien en situation de handicap doivent se faire recenser à la mairie. Ces informations permettront d'apporter, si besoin, une veille, conseils et assistance. Ce registre est confidentiel, les données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours. Renseignements à la mairie au 05 57 24 32 33

ENFANCE JEUNESSE & SENIORS

Activités enfance: structures petite enfance, centres de loisirs et actions ados sont à retrouver sur le site de la CDC ou au 05 57 55 21 60

Activités seniors: sur proposition de la commission Action Sociale, les élus ont mis en place des animations seniors (à partir de 55 ans) sur l'ensemble de la Communauté de Communes depuis janvier 2016, qui se reconduisent chaque mois sur une commune différente: marche, sport santé, sorties.....

Contact: 05.57.50.28.74 – animsenior@grand-st-emilionnais.org

VIE LIBRE

Addiction alcool: Lieu d'écoute ouvert aux personnes en difficultés avec l'alcool, ainsi qu'à leurs proches. Renseignements section Vallée de l'Isle 06.89.94.04.22 / 06.01.18.38.19 / vielibre-valleedelisle@vielibre.org

PHARMACIES DE GARDE



3237

www.3237.fr



Summer



QUE FAIRE CET ETE

QUELQUES IDEES DE SORTIE:

Bataille de Castillon
Ciné en plein air
Les Estivales de Montagne
Apéros vigneron
Marchés gourmands, marchés nocturnes
Expos, musique, festivals, ...
Canoë, activités aquatiques (lac des Nauves, des Dagueys)
Visites insolites de Saint-Emilion



Office de tourisme du Grand Saint-Emilionnais
Le Doyenné - Place des Créneaux - 33330 Saint-Emilion
05 57 55 28 28 tous les jours 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30.
<https://www.saint-emilion-tourisme.com/> -

Office du tourisme du Libournais
40, place Abel Surchamp
33500 Libourne
05 57 51 15 04
<https://www.tourisme-libournais.com/>



Le Conseil Municipal vous souhaite un bel été.

